INFORET

-- Actualités --

Actualités

Forte menace sur le secteur des Beaux Monts en forêt de Compiègne

J.H. Yvinec

mercredi 16 mai 2007

Résumé :

La zone natura 2000 menacée par la coupe des arbres multicentenaires. L'ONF souhaiterait abbattre 59 arbres. Nous proposons de ne couper que la route ! Sinon ca n'aura pas de fin. 15 en 2005, 2 en 2006, 59 en 2007 et combien par la suite ...

J.C. Bocquillon la direction de l'ADEP association des entomologistes de picardie et moi-même sommes assez inquiet de l'attitude de l'ONF à propos de ce site Natura 2000. vous trouverez ci-dessous un compte rendu qui vous éclairera.

Compte-rendu de la réunion du comité scientifique du Patrimoine Naturel Domanial organisée par l'ONF le Vendredi 4 mai 2007.

Objet : **Projet d'abattage sur le site Natura 2000 des Beaux-Monts (forêt de Compiègne 60) pour motif sécuritaire.**

Présents : O.N.F Mr GOUGIS Directeur régional Picardie Mr JAMINON Responsable Etudes et Développement Mr LEBLANC Responsable forêt de Compiègne Mr POTEL Agent chargé du site Comité scientifique Mr TOMBAL Professeur d'université Mr BOCQUILLON A D E P

- Position ONF : 59 arbres à abattre en urgence car en mauvais état et dangereux pour les promeneurs et automobilistes.

- Position Comité Scientifique : Ces arbres, du fait de leur âge et de leur état, représentent un intérêt écologique de haut niveau. Ils sont l'habitat d'espèces saproxyliques figurant sur les annexes 2 et 4 de la Directive Habitat. A ce titre l'abattage serait une infraction à cette Directive. De plus ce site, dans sa globalité, est un habitat au titre de l'annexe 1 (forêt subnaturelle de 450 ans d'âge) hébergeant des espèces d'intérêt communautaire dont une classée prioritaire. Suggérons de ne pas abattre ces arbres mais de protéger les promeneurs d'un éventuel danger en coupant la route et en informant par des panneaux de la dangerosité du site par mauvais temps.

CONCLUSION : Pas d'accord. Chacun reste sur ses positions. Rappelons à l'ONF qu'aucun abattage ne peut avoir lieu sur ce site sans avoir préalablement fait une demande de dérogation, conformément à l'article 16 de la Directive Habitat.

J.C. Bocquillon

Le descriptif du site est ici : http://natura2000.environnement.gouv.fr/sites/FR2200382.html. Il s'agit de la petite partie hachurée en vert foncé au nord.

Nous aimerions que vous commenciez à faire circuler l'info et sommes preneurs de conseils et d'aide pour mobiliser la communauté des naturalistes et le grand public.

Discussion sur le problème du risque

Il semblerait que la peur de la responsabilité soit la raison principale de cette attitude de l'ONF.

Toutefois le danger potentiel est présent partout en forêt, pas spécialement à cet endroit. Les

branches qui tombent sont un bien plus grand danger que les troncs. Hors, des branches mortes, chaque arbre de plus de quelques dizaines d'années en présente. Donc le danger n'est pas focalisable à un endroit mais au contraire il est largement distribué sur l'ensemble de la forêt. Il n'ya donc pas de solution miracle à la mise en sécurité totale d'une forêt ou d'un secteur.

D'ailleurs permettre l'accès en voiture aux Beaux Monts amplifie les divagations du public sous les grosses branches restantes si l'on va par là ! La route coupée l'essentiel des promeneurs fera la montée par l'allée des Beaux Mont et cela reduirait le "risque". Comme me le disait J.C Bocquillon, qui connait bien ces problème en tant que président de l'association qui a présidé à la mise en place du parc naturel régional des 3 forêt (Chantilly Hallatte Ermenonville) d'autres solutions sont envisageables.

Couper la route, c'est éliminer une grande partie du risque. Prévenir les promeneurs du risque encouru en ai une autre. Redessiner le parcours des chemins de randonnées qui sillonnent ce secteur pour qu'ils évitent tel ou tel arbre jugé particulièrement dangereux serait aussi une bonne idée.

Mais si l'on se met à abattre les arbres pluri centenaire qui bordent ces chemins de randonnées, les allées existantes et la route alors ca n'aura pas de fin. Et la garantie du risque zéro ne sera pas plus assurée. A force d'ouvrir le parapluie, il n'y aura plus de secteur écologique digne de ce nom, ne pensez vous pas ... Moi je pense que ce cas est assez emblématique de ce qui risque de se passer un peu partout. Si on recule ici, on perdra partout. Vous ne croyez pas ...

cordialement JHY